

**Assises nationales du transport aérien
Pour les riverains des aéroports et les populations survolées :
un bilan amer et des perspectives angoissantes.**



illustrateur

Nous y sommes allés en toute confiance à ces Assises, certains

Qu'un bilan serait fait sur la situation sanitaire des populations survolées impactées par le bruit et la pollution des avions ! **Que** le rapport de l'ADEME serait présenté, avec son avis éclairé sur l'article 45 de la loi de transition énergétique et la mise à disposition d'un indicateur pertinent concernant les émissions de polluants ! **Qu'un** bilan d'étape sur l'étude épidémiologique DEBATS en cours serait proposé ! **Que** la voix de BRUITPARIF serait écoutée et prise en compte !

Mais non, rien de tout cela ; sauf peut être à Brétigny, le 4 septembre, une certaine liberté de parole, des discours moins convenus, comme une « soupape » dans le chaudron des déceptions et également l'annonce le 8 mars de l'inscription (à vérifier et valider) dans la loi Pacte, des limitations environnementales d'Orly.

Au final, ces Assises du transport aérien : un réel désappointement et l'assurance que les nuisances vont croître en Ile de France et dans les autres régions.

Nous avons compris que le but réel était de faire accepter aux populations l'augmentation inéluctable du trafic aérien du bruit et de la pollution et que la seule proposition formulée ici serait de leur proposer de vivre enfermés. Les idées reçues et clichés que les riverains entendent depuis des lustres continuent de façon inchangée à émailler les exposés :

Les avions ne sont pas les seuls à faire du bruit/ Peu de personnes sont concernées/ Le Bruit est un problème de confort/ Les riverains ne sont pas si gênés/ Le bruit, il y en a toujours eu/ Les riverains sont venus se mettre dessous/ La réglementation protège les riverains/ Le double vitrage phonique, c'est la solution/ Le transport aérien est créateur d'emplois/ Le transport aérien pollue peu/ Le trafic aérien va réduire naturellement/ Aviation légère peu d'activité et peu de bruit/ Les hélicoptères ce n'est que pour le SAMU et la gendarmerie etc...

Aussi, pour clore ces assises, nous, membres de l'UFCNA, avons remis ce 8 mars à Madame la Ministre et à chaque participant un exemplaire du livret guide (ci -joint), trace de notre passage et illustration de ce que vivent et ressentent aujourd'hui en 2019 les populations survolées.

Contact : Chantal Beer-Demander, 06 25 43 22 33